

« Une petite instruction pour femme séculière »

Lectures religieuses des femmes et bibliothèques à

la fin du Moyen Âge et au 16^e siècle¹

La Revue de la BNU, n°14, 2016, p. 37-44

Margriet Hoogvliet

‘Et si vous seroit bien prouffitable de le lire souuent pour vous inciter a deuotion et a le mettre en oeuvre. Et aussi il vous seroit bon de en reciter en vng petit papier ce qui est a dire tous les iours comme la preparation que vous debuez faire tous les matins et la maniere de ouyr la messe. Et ce qui y est pour quant vous recepuez nostre seigneur Ihesuchrist. Et mettez cela dedans voz Heures que vous portez a leglise.’

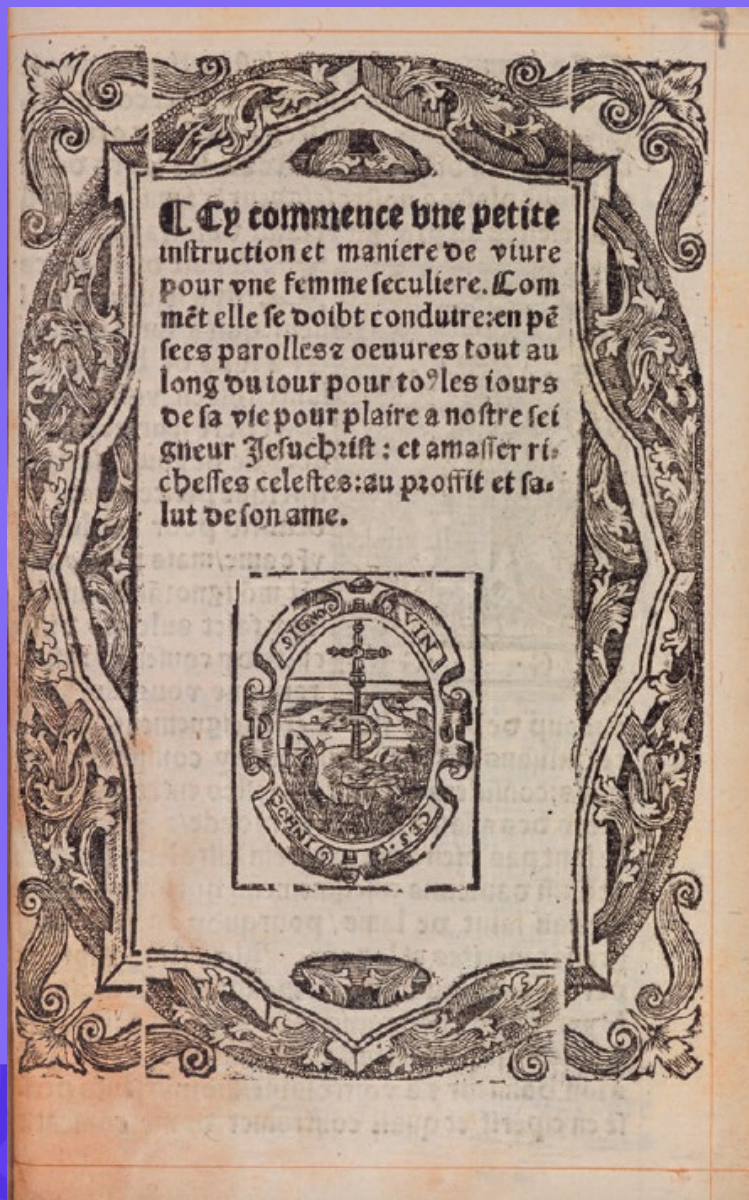


Figure 1. Figure 1 – Page de titre du livre *Petite instruction et manière de vivre pour une femme séculière*, Paris, pour Guillaume Merlin, 1553 (coll. Universiteit van Amsterdam)

Ce fragment se trouve dans la préface d'un petit ouvrage, intitulé *Une petite instruction et manière de vivre pour une femme séculière*, datant du début du 16^e, peut-être même de la fin du 15^e siècle². L'auteure – car il s'agit vraisemblablement d'une femme religieuse – a écrit ce manuel contenant des conseils pratiques pour vivre religieusement à la demande d'une femme « séculière » – c'est-à-dire une femme laïque, mariée et mère de famille. Dans le fragment reproduit ci-dessus, l'auteure recommande à ses lectrices non seulement de lire et de relire le texte fréquemment, mais aussi d'en copier une partie sur un petit bout de papier et de coller celui-ci dans leurs livres d'Heures, afin qu'elles puissent le lire chaque matin à l'église.

Qu'une femme laïque du Moyen Âge lise et écrive peut surprendre un public moderne, habitué à des idées reçues évoquant l'exclusion des femmes et l'analphabétisme à cette époque. La recherche portant sur l'histoire de la lecture et des bibliothèques pendant le bas Moyen Âge et le 16^e siècle a fait cependant de grands progrès ces dernières années et les résultats amènent à remettre profondément en question l'image couramment répandue d'une société arriérée, ignorante et démunie de livres. Dans ce qui suit, nous utiliserons l'ouvrage cité plus haut, complété par d'autres textes et par des données provenant d'archives, afin de montrer que de nombreuses femmes – vivant parfois dans des milieux vraiment modestes – savaient lire, souvent aussi écrire, qu'elles possédaient fréquemment un ou plusieurs livres ou avaient accès à des bibliothèques « publiques », qu'elles avaient un rôle important dans la transmission de la religion et qu'elles avaient une culture livresque reflétant et renforçant leur statut social : femme, mère, laïque, vivant au foyer, responsable du ménage, participant à des activités économiques, charitables et chrétiennes.

La citation reproduite au début de l'article provient d'une édition imprimée après 1504, car la page de titre annonce qu'on pouvait acheter des copies à Paris, « dans la rue Neuve à l'enseigne de l'écu de France » : ce fut à partir de cette année-là l'enseigne de l'imprimeur-libraire Jean Trepperel, et plus tard de sa veuve qui y continua leur commerce jusqu'en 1525. On a réimprimé le texte en France au moins jusqu'en 1596, ce qui indique que son importance persistait, malgré la période troublée des guerres de Religion. L'impression vendue par Trepperel était probablement bon marché : elle se compose de seulement 32 pages en format « de poche », et par conséquent c'était un livre accessible à un public vaste, ne se limitant pas nécessairement aux élites sociales et économiques.

Le texte s'adresse donc à des femmes laïques et de nombreuses remarques indiquent que l'auteure s'attend à ce que son public féminin sache lire, écrire et ait accès à plusieurs autres livres religieux. Tout d'abord, la lecture religieuse comme activité quotidienne est hautement recommandée : « Et lisez au moins une ou deux pages d'un livre dévot afin de nourrir votre âme » et « Occupez-vous à lire de beaux livres ». Ces lectures et relectures fréquentes permettront à la femme laïque de transmettre ses connaissances religieuses à son mari et à ses enfants. L'exemple d'une discussion entre une jeune mère de vingt-deux ans et un théologien souligne la supériorité des mères de famille quand il s'agit de la propagation de la foi : « Je crois fermement que Dieu m'a appelée à l'état [de femme mariée] et qu'il l'a fait pour mon salut. Je voudrais inciter mon mari à faire le bien et j'enseigne les vertus à mes jeunes enfants aussi bien que je peux ». À la fin de la discussion, le théologien doit admettre que la jeune femme est supérieure à lui quand il s'agit de dévotion : « Ô bonne dame, vous êtes sur la voie droite et sachez que je porte ce manteau de théologien

depuis cinquante ans et que je suis appelé maître en théologie, mais malgré cela je ne suis toujours pas arrivé à ce niveau de perfection ». Et il dit encore : « Loué soit notre Seigneur Jésus-Christ qui accorde sa grâce avec tant de largesse à celui ou celle qui lui plaît ». La reconnaissance que des femmes humbles et laïques reçoivent parfois la grâce du contact direct avec le Christ, au lieu des prêtres, clercs ou moines, est typique du Moyen Âge tardif et fut exprimée, entre autres, par Jacques de Vitry et Jean Gerson.

L'auteure a conçu son livre comme une contribution à une littérature religieuse déjà assez riche, destinée à des laïcs et rédigée en langue française. Par exemple, dans l'introduction, elle exprime des doutes concernant l'utilité de sa démarche parce que ses lectrices auront probablement déjà suffisamment d'autres livres de dévotion et textes catéchétiques : « Ma très chère soeur, vous m'avez priée de vous écrire un texte de dévotion pour le salut de votre âme, mais prenant en considération mon ignorance et ma simplicité, j'ai eu beaucoup de difficultés à y consentir en m'imaginant que vous avez déjà beaucoup d'autres beaux livres et enseignements qui suffiront à ce but ». L'auteure n'hésite pas à renvoyer ses lectrices à d'autres textes religieux, comme en témoigne la remarque suivante, qui se trouve à la fin du livre : « Ensuite vous devez savoir que dans ce livre je vous ai présenté brièvement plusieurs choses qui mériteraient une exposition plus longue. Vous y devez penser plus longuement que je ne l'ai indiqué ici. Vous trouverez beaucoup de beaux livres imprimés pour vous instruire sur ce terrain ». Parfois elle renvoie son public à des auteurs précis : « Et si vous voulez méditer sur tous les articles de la Passion et sur les mystères de la messe, vous les trouverez dans l'ouvrage sur la messe imprimé que fit notre bon et saint père, frère Olivier Maillard ».

De telles remarques indiquent que pour l'auteure et ses lectrices, il n'y a rien de surprenant à ce que les femmes aient accès à de nombreux textes religieux en langue française, même à des titres spécifiques qu'elles possèdent peut-être dans une bibliothèque privée, ou qu'elles peuvent trouver ailleurs. De toute façon, le nombre de livres disponibles a augmenté de façon exponentielle au cours du 15^e siècle. Tout d'abord, l'usage du papier et d'une écriture cursive et donc rapide a fait diminuer le coût des livres et accélérer la production de manuscrits. À ceci s'ajoute l'introduction de l'imprimerie et la forte demande de livres en langue vulgaire qui ont incité les imprimeurs à multiplier les éditions en moyen français, d'abord à Lyon à partir de 1473, puis aux Pays-Bas méridionaux à partir de 1474 et à Paris à partir de 1476.

L'ouvrage *Une petite instruction* n'est d'ailleurs pas le seul texte à recommander la lecture religieuse aux femmes laïques et à leur proposer un programme de lecture quotidien. Par exemple, un texte religieux plus ancien et en français, le *Livret* attribué au cardinal Pierre

de Luxembourg (1369-1387), suggère à la lectrice de se retirer pour la lecture religieuse après le repas du soir : « Quand tu auras dit les grâces, tu t'en iras dans ta chambre et tu étudieras quelque bonne

écriture qui est salutaire pour l'âme »³. Jean Gerson, dans sa *Montaigne de contemplation* (1400), un texte en français comprenant des conseils pour une vie de « laicus religiosus » (une personne qui vit comme un moine ou une nonne, mais sans prononcer les vœux monastiques et sans se retirer de la vie du travail), écrit à l'origine pour ses soeurs, recommande, lui aussi, une pratique de lecture religieuse quotidienne⁴.

Les textes religieux en langue française n'étaient pourtant pas uniquement destinés à une lecture privée ; certains étaient destinés à l'instruction des proches et des enfants. Les lecteurs et lectrices étaient encouragés à faire profiter autrui de leurs livres et de leurs connaissances religieux et ceci était considéré comme un acte de charité. Par exemple, vers la fin du 14^e siècle, Jean de Varennes, l'ermite de la chapelle de Mont Saint-Lié près de Reims, écrivait dans son ouvrage d'instruction religieuse intitulé l' *Epistre du mirouer de crestiente* que « les enfants qui sont en faveur de notre foi doivent apprendre cette petite lettre à l'école. Les hommes et les femmes qui savent lire la doivent avoir par écrit et les curés doivent la lire plusieurs fois au peuple, après la messe »⁵. De cette manière, ce dernier texte (de même que l'ouvrage *Une petite instruction*) identifie progressivement la maison privée et la famille comme lieu de savoir religieux et comme espace d'instruction religieuse.

Des indices comme cette recommandation de Jean de Varennes montrent aussi que vers la fin du Moyen Âge, les hommes et les femmes qui savaient lire n'étaient plus exceptionnels. Des « parvae scholae » (petites écoles), destinées à l'alphabétisation des fils et des filles des marchands, artisans, ouvriers et serviteurs vivant dans les villes, commencèrent à apparaître à partir du 12^e siècle. Ces écoles offraient aussi une instruction de base en latin, en français et en calcul. Le premier cas connu, documenté à partir de 1150⁶, est une petite école à Laon. Plusieurs mentions de maîtresses d'école dans des comptes et des contrats médiévaux démontrent que l'enseignement dans les villes ne visait pas uniquement les garçons, mais aussi les filles : un document datant de 1380 mentionne les noms de 21 maîtresses pour Paris et sa banlieue⁷ ; à Valenciennes (ville située hors du royaume jusqu'en 1678), le compte rendu d'une inspection des petites écoles en 1497 mentionne 10 maîtresses sur 25 enseignants et 164 filles sur un total de 700 élèves payants⁸. Très tôt déjà, certaines petites écoles visaient explicitement l'éducation des enfants pauvres en leur offrant des cours gratuits, comme une école à Senlis mentionnée dans un document de 1179, et une autre à Crépy-en-Valois

e n 1182 ⁹. Ces sources historiques – et ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres – indiquent que la population urbaine n'était pas exclue de l'éducation primaire et de l'apprentissage de la lecture dès le 12^e siècle. Les femmes « séculières » et lettrées de la fin du Moyen Âge, dont il était question au début, n'étaient donc pas un phénomène tout récent, mais elles faisaient partie d'une habitude de lecture déjà bien établie depuis plusieurs siècles.



Figure 2. Figure 2 – La « Librije » (bibliothèque) de l'église Sainte-Walburge à Zutphen aux Pays-Bas (1561-1564)



Figure 3. Figure 3 – Page d'un livre d'Heures du 15^e siècle, avec une figure de femme lisant et priant (coll. Bibliothèque municipale de Rennes)

Pour l'enseignement de l'écriture, il fallait parfois payer des frais supplémentaires à l'école, mais malgré cela le haut degré d'alphabétisation des habitants des villes se traduisait aussi par la possession d'outils d'écriture et leur présence dans les foyers. Un exemple très précoce est l'inventaire, dressé en 1294-1297, des biens appartenant à Maria Faverela et qui se trouvaient dans sa maison à Béthune (située hors du royaume jusqu'en 1659), inventaire qui montre qu'elle possédait une paire de petites planches fermées par des fermoirs¹⁰ : c'étaient selon toute vraisemblance des planches cirées, un outil très pratique pour écrire vite des notes dans la cire et les effacer plus tard, parfois qualifié d'« i-pad » médiéval. D'autres inventaires dressés à Tournai (maintenant en Belgique, mais jusqu'en 1521 une ville française) mentionnent des tablettes en ivoire, destinées à l'écriture éphémère dans la cire et qui étaient parfois attachées aux ceintures des gens, afin qu'ils les aient toujours sous la

main. Ainsi, dans son testament daté d'avril 1323, Pierre li Wattié, vivant à Tournai, laissa à la fille de Mahiu Grongnart « les tablettes

d'ivoire et celles de ma ceinture »¹¹. Ces tablettes de cire, avec les nombreux écritoirs que l'on rencontre dans les testaments et les inventaires, montrent que la lecture et l'écriture étaient devenues des activités banales vers la fin du Moyen Âge, bien intégrées dans la vie de tous les jours des laïcs.

Rien d'étonnant alors que dans ce contexte historique les livres religieux en langue vernaculaire, multipliés par les copistes et par les presses de l'imprimerie, aient trouvé des lecteurs et lectrices avides parmi les habitants laïcs des villes de langue française (au sens le plus large du mot, incluant le normand, picard, wallon, champenois, lorrain, etc.). D'habitude, les femmes partageaient juridiquement leurs possessions avec leurs maris, les livres présents au sein du foyer inclus, mais parfois on rencontre un testament de femme où figurent des livres religieux. Un exemple assez précoce est le testament de Katherine le Flamenghe, fille de feu Guillaume, dressé le 14 novembre 1386 à Tournai, dans lequel elle lègue « à sire Jaque Bourghois et Ysabel sa soeur un livre des Expositions des Évangiles »¹². Il s'agit probablement d'un livre reproduisant en français les leçons des Évangiles qu'on lisait en latin dans les églises tous les dimanches de l'année, avec des explications ou des sermons. En lisant ce genre de texte, les laïcs pouvaient se préparer à la messe et y participer en ayant une meilleure compréhension du contenu. Katherine transmet cette source importante de connaissances bibliques et liturgiques à d'autres laïcs, sans intervention ou suspicion de la part de l'Église institutionnelle. De plus, la lecture au foyer des leçons des Évangiles accompagnées d'explications transformait la maison privée en lieu d'instruction religieuse.

Vers la fin du Moyen Âge, les livres étaient devenus des objets mobiles, accessibles, légués par testament, parfois vendus ou partagés par charité. Les testaments nous fournissent des traces de la mobilité des livres et du rôle actif des hommes et des femmes laïcs dans la transmission des livres et de leur contenu. Un exemple illustratif en est le testament de Jeane de Velle, vivant à Tournai et veuve de Pierre de Heuchin, daté du 18 octobre 1434 : « Je donne à Angnies Cordelles mon Bréviaire et mon Collectaire [...] À la veuve de Jaquemart Ysaac le livre de la *Somme le roi* en parchemin. À l'hôpital Saint-Thomas à Douai un livre contenant l'Ave Maria et le *Retour du coeur perdu*, tel qu'il est. Aux soeurs des Campeaux le livre que j'ai eu de Jeanine, contenant l'Ave Maria, les Dix Commandements et les Douze Articles de foi. Aux soeurs de Sainte-Catherine le *Pèlerinage de l'âme* [de Guillaume de Digulleville]. À demoiselle Aelis mon livre aux fermoirs d'argent et les *Soliloques* de saint Augustin. Encore aux dites soeurs des Campeaux

mon livre avec la Passion du Christ »¹³.

C'est une véritable bibliothèque privée, se composant d'au moins neuf livres, tous de contenu religieux, dont deux en latin (le Bréviaire et le Collectaire), légués à une autre femme laïque, ce qui suppose un niveau d'instruction avancé des deux personnes. La maison privée était donc dans certains cas un lieu de savoir religieux où des savoirs bibliques, théologiques et dévotionnels étaient conservés, consultés, partagés et diffusés. Les livres étaient des objets mobiles transmis non seulement entre laïcs (« le livre que j'ai eu de Jeanine »), mais aussi entre laïcs et religieux. Les deux communautés de soeurs mentionnées n'étaient d'ailleurs pas des ordres monastiques proprement dits, mais vraisemblablement des groupes de femmes religieuses vivant ensemble, c'est-à-dire les Tiers-Ordres de Saint-Augustin et de Saint-François. Ces deux communautés de femmes laïques s'occupaient entre autres des soins aux malades et de l'enseignement élémentaire.

La possession d'un ou de plusieurs livres n'était pas le seul apanage des élites économiques et sociales, car parfois on trouve l'exemple d'une femme pauvre qui malgré sa situation difficile possédait un livre. L'inventaire après décès des biens de Marguerite le Sellier, veuve de Guillaume Hobe, dressé le 5 septembre 1521 à Amiens, ne couvre guère qu'un seul feuillet, ce qui indique qu'elle avait vraiment peu de possessions. Malgré cela, dans la liste figure « un livre couvert de cuir tanné, intitulé la Bible, déchiré, vieux et usé »¹⁴.

Parfois un seul livre renfermant plusieurs textes différents pouvait fonctionner comme une bibliothèque. Un exemple illustratif en est un livre d'Heures manuscrit datant de la fin du 15^e siècle (Cambrai, BM, MS 130) qui contient les Heures en latin, des fragments des Évangiles en latin, ensuite en moyen français : le Notre Père, « Je te salue Marie », le Symbole des apôtres et les dix commandements, suivis par des psaumes en latin. Avec un ensemble de textes pareil, un seul livre pouvait s'adresser à des lecteurs de différents niveaux d'instruction, qui pouvaient y trouver des textes adaptés à leurs connaissances et aptitudes.

Même les femmes qui étaient trop pauvres pour s'acheter des livres et qui n'en avaient pas bénéficié en don pouvaient y avoir accès dans des bibliothèques « publiques ». Les bibliothèques des couvents, des béguinages et des hôpitaux n'étaient pas toujours inaccessibles aux laïcs ; bien au contraire, celles de nombreux établissements religieux hébergeaient des livres enchaînés qu'on pouvait consulter sur place. Des exemples de telles bibliothèques dans leur état originel existent encore dans la Biblioteca Malatestiana à Cesena (1452), dans la

cathédrale de Hereford au Royaume-Uni (1611) et dans l'église Sainte-

Walburge à Zutphen aux Pays-Bas (1561-1564 ; voir figure 2)¹⁵.

On trouvait aussi de petites bibliothèques de livres enchaînés et accessibles à tous, pour une consultation sur place, dans certaines églises paroissiales. Par exemple, Andrieu Locquet, prêtre et chapelain de l'église Saint-Brice à Tournai, rédigea son testament le 30 juin 1426 et fit don de livres à ses paroissiens : « Item je donne pour Dieu et comme aumône à l'église Saint-Brice, pour le grand bien et honneur que j'ai trouvé dans la paroisse, ma *Légende dorée* et la *Chronique martinienne*, en un volume. Et je veux que ladite *Légende* soit attachée avec une chaîne de fer au lutrin où on met les livres, de manière que personne ne pourra l'emmener hors de l'église »¹⁶. Apparemment, il y avait dans cette église paroissiale un lutrin où l'on conservait déjà plusieurs livres qu'on pouvait consulter.

L'église Saint-Brice n'était certainement pas une exception, car c'était une pratique recommandée de mettre des textes religieux en langue française à la disposition des laïcs, dans le but de les instruire sur la foi chrétienne. Ainsi, Jean Gerson écrivit dans son *Miroir de l'âme* (1400–1401), un texte comprenant les connaissances de base pour tous les chrétiens, qu'il fallait l'exposer « copié entièrement ou partiellement, attaché aux paroisses, aux écoles, aux monastères et aux hôpitaux, sous forme de livre ou sur des tableaux publiquement accessibles »¹⁷.

L'auteur de l'ouvrage *Une petite instruction et manière de vivre pour une femme séculière* décrivait donc une réalité qui n'était pas exceptionnelle quand elle s'adressait en ces termes à une femme laïque : « Vous avez déjà beaucoup d'autres beaux livres et enseignements ». Vers la fin du Moyen Âge et au début du 16^e siècle, avant les grands déchirements des guerres de religion, toute femme vivant dans un milieu urbain pouvait avoir accès à des livres reproduisant des textes religieux en français, chez elle, chez une parente, chez une voisine, à l'école ou dans la bibliothèque de la paroisse, de l'hôpital ou d'un monastère. À côté de ces lieux de savoir religieux traditionnels, la maison privée devint progressivement un lieu de savoir et les femmes laïques – jeunes femmes, épouses, mères, veuves – participèrent de plus en plus activement à la transmission des savoirs religieux. Leur position de médiatrices s'affaiblit au cours des siècles suivants, à cause de la polarisation des guerres de religion et de la persécution des protestants au 17^e siècle, mais elle n'a probablement jamais totalement disparu.

Notes

1. Je remercie vivement Alberte Roué pour avoir corrigé le texte français.
2. J'ai consulté l'exemplaire de Paris, BnF, D-17400 (3). Selon le catalogue de la BnF, il a été imprimé en 1516 ; la British Library à Londres possède une autre impression, celle-ci non datée, probablement de 1505.
3. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, MS 2036, f. 396 v.
4. P. Glorieux (éd.), *Jean Gerson : Œuvres complètes*, vol. 7/1, *L'œuvre française*, Paris, 1966, p. 56
5. Brussels, KBR, MS 10394-10414, f. 47 v.
6. D. Viaux, « L'école élémentaire à la fin du Moyen Âge », in *Annales de Bourgogne*, 59, 1987, p. 5-19, p. 6
7. O. Guyotjeannin, « Les petites écoles de Paris dans la première moitié du XV^e siècle », in J. Kerhervé, A. Rigaudière (éd.), *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, Paris, 1999, p. 112-126
8. H. Servant, *Artistes et gens de lettres à Valenciennes à la fin du Moyen Âge (vers 1440-1507)*, Langres, 1998, p. 200-204
9. É. Morel, *Les écoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis*, 1887, p. 25-26, 98
10. B. Delmaire, « Fortune d'une bourgeoise de Béthune à la fin du XIII^e s. », in *Bien dire et bien apprendre*, 1, 1979, p. 12-29, p. 25
11. A. de La Grange, « Choix de testaments tournaisiens antérieurs au XVI^e siècle », in *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, n. s. 2, 1897, p. 5-365, p. 46
12. D. Vanwijnsberghe, « De fin or et d'azur ». *Les commanditaires de livres et le métier de l'enluminure à Tournai à la fin du Moyen Âge (XIV^e -XV^e siècles)*, Louvain, 2001, p. 172 (t. 59)
13. Vanwijnsberghe, op. cit., p. 188 (t. 130)
14. Amiens, Archives communales, FF 166/20
15. Cf. <http://www.comune.cesena.fc.it/malatestiana/antica> ;
<https://www.herefordcathedral.org/chained-library> ;
<http://www.librije-zutphen.nl/index.php/francais>
16. Vanwijnsberge, op. cit., p. 182-183 (t. 114)
17. Jean Gerson, éd. Glorieux, op. cit., p. 57, 193-206

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- K. Ashley, « Cultures of Devotion », in J. M. Bennett, R. M. Karras (éd.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, 2013, p. 511-526
- F. Bouchet, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, 2008
- J. Bryan, *Looking Inward: Devotional Reading and the Private Self in Late Medieval England*, Philadelphia, 2008

- K. Campbell, *The Call to Read: Reginald Pecock's Books and Textual Communities*, Notre Dame (Ind.), 2010
- S. Corbellini, « The Voice of Silence: Women, Books and Religious Reading in the Late Medieval European Urban Environment », in J. Á. Solórzano Telechea, B. Arízaga Bolumburu, A. Aguiar Andrade (éd.), *Ser mujer en la ciudad medieval europea*, Logroño, 2013, p. 457-474
- M. Erler, « Devotional Literature », in L. Hellinga, J. B. Trapp (éd.), *The Cambridge History of the Book in England*, vol. III : 1400-1557, Cambridge, 1999, p. 495-525
- G. Hasenohr, « La vie quotidienne de la femme vue par l'Église : l'enseignement des 'journées chrétiennes' de la fin du Moyen Âge », in G. Hasenohr, *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e -XVI^e siècle)*, Turnhout, 2015, p. 631-711
- G. Hasenohr, « L'essor des bibliothèques privées aux XIV^e et XV^e siècles », in A. Vernet (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*, Paris, 2008, p. 274-361
- G. Hasenohr, « Vie culturelle et spirituelle des hôpitaux bourguignons dans la seconde moitié du XV^e siècle », in *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e -XVI^e s.)*, 31, 1991, p. 93-100
- Th. de Hemptinne, « Reading, Writing, and Devotional Practices: Lay and Religious Women and the Written Word in the Low Countries (1350-1550) », in Th. de Hemptinne, M. E. Góngora (éd.), *The Voice of Silence: Women's Literacy in a Men's Church*, Turnhout, 2004, p. 111-126
- Th. de Hemptinne, « Lire et écrire, c'est prier un peu. Culture écrite et pratiques féminines de dévotion aux Pays-Bas à la fin du Moyen Âge », in A.-M. Legaré (éd.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, 2007, p. 151-162
- X. Hermand, « Le prêtre de paroisse et le livre dans les Pays-Bas méridionaux à la fin du Moyen Âge : culture, lectures et pratiques de l'écrit », in I. Parmentier (éd.), *Livres, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV^e -XIX^e siècles*, Namur, 2009, p. 7-58
- M. Hoogvliet, « Car dieu veult estre serui de tous estaz. Encouraging and Instructing Laypeople in French from the Late Middle Ages to the Early Sixteenth Century », in Sabrina Corbellini, Margriet Hoogvliet, Bart Ramakers (éd.), *Discovering the Riches of the Word: Religious Reading in Late Medieval and Early Modern Europe*, Leiden, 2015, p. 111-140
- M. Hoogvliet, « Nicole de Bretaigne and a Collection of Religious texts in French: Bibliothèque de l'Arsenal, MS 5366 (15th century) », in *Digital Philology*, à paraître
- W. Williams-Krapp, « The Erosion of a Monopoly:
- German Religious Literature in the Fifteenth Century », in R. Blumenfeld-Kosinski, D. Robertson, N. Warren (éd.), *The Vernacular Spirit. Essays on Medieval and Religious Literature*, New York, 2002,

Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION : [ÉQUIPE SAVOIRS](#), PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE ET PLATEFORME GÉOMATIQUE (EHESS).
- DÉVELOPPEMENT : DAMIEN RISTERUCCI, [IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#).
- DESIGN : [WAHID MENDIL](#).

